



Formation DDQE 2020/2021
« Développement Durable et Qualité Environnementale en Aménagement du territoire, Urbanisme, Architecture et Construction »
Ile-de-France, Pantin, 7^{ème} édition

Lancement 5 et 6 mars 2020
Date limite d'inscription : 14 février 2020

FICHE DE PRE-INSCRIPTION

(à renvoyer à helene.ludmann@scop-les2rives.eu ou à l'adresse postale ci-dessous)

EMPLOYEUR :

NOM PRENOM

QUALITE

STAGIAIRE :

NOM PRENOM

DATE DE NAISSANCE

SITUATION (libéral, salarié, gérant, autre à préciser).....

PROFESSION

ENTREPRISE / STRUCTURE

ADRESSE DE L'ENTREPRISE / STRUCTURE

CODE POSTAL VILLE

TELEPHONE PORTABLE

E-MAIL.....

OPCO

Je soussigné(e) M. / Mme souhaite me pré-inscrire à la formation continue « Développement Durable et Qualité Environnementale en Aménagement du territoire, Urbanisme, Architecture et Construction » 2020/2021 DDQE Ile-de-France, 7^{ème} édition.

Date de lancement prévue : 5 et 6 mars 2020.

Tarif de la formation : 4800 € HT (5760 euros TTC) selon les modalités suivantes :

- le premier acompte de **1900 euros HT (2280€ TTC)** sera encaissé à compter de mars 2020 ;
- le deuxième acompte de **1900 euros HT (2280€ TTC)** sera encaissé à compter de juin 2020 ;
- le solde de **1000 euros HT (1200€ TTC)** sera encaissé en octobre 2020.

Les trois chèques ou virements sont à faire parvenir lors de la signature de la convention. Pour toute autre modalité de paiement, nous contacter.

A prévoir en sus : frais de logistique pour le voyage d'études au Vorarlberg de 3 jours (hébergement, repas etc.) de 300 à 420 € selon le confort choisi.

** sous réserve de modification en fonction du lieu de destination du voyage*

Profitez d'un tarif avantageux si vous venez à 2 ou plus ! (nous consulter)

Formation prise en charge par les OPCO.

La Scop les 2 rives s'engage à réserver une place au sein de l'édition 2020/2021 de la formation DDQE Ile-de-France à chaque personne qui renverra cette fiche dûment remplie et signée, dans la limite des places disponibles.

Dans le cas où cette édition de formation ne serait pas proposée, la Scop les 2 Rives se dégage de toute responsabilité quant à cet engagement

A, le

Signature :
(et cachet entreprise)



Formation labellisée par la Branche Architecture

Ce label est décerné par la Branche architecture. Les conditions de prise en charge de cette action de formation labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en œuvre par ACTALIANS (OPCA-PL).

ATTENTION : PLACES LIMITEES ! ATTENTION : PLACES LIMITEES ! ATTENTION : PLACES LIMITEES !

Scop les 2 rives